



ASSOCIATION LES JOYEUX MIRAUDS

6 RÉSIDENCE ÉTIENNE AJDU
APPT. 1621
92220 Bagneux
Tel : 06 12 90 31 05
E-mail : lesjoyeuxmirauds@yahoo.fr
Site Internet : www.lesjoyeuxmirauds.fr

Bagneux, le 10 octobre 2017

Mesdames, Messieurs, Chers Adhérents, Chères Adhérentes,

L'Association les Joyeux Mirauds a le plaisir de vous proposer un séjour en Sardaigne qui aura lieu du 4 au 11 mai 2018.

En cette période printanière, nous sommes persuadés que vous souhaitez profiter du soleil et d'un avant-goût de la prochaine saison d'été. En effet, c'est le temps des fleurs notamment celui du muguet avec ses bonnes odeurs et belles couleurs qui donne l'envie de s'évader dans une belle île européenne par exemple. Cette année, vous découvrirez cette jolie région sarde qui est située l'autre côté de la Corse.

La Sardaigne est la deuxième "grande" de la Méditerranée – après sa voisine la Sicile. Elle apparaît comme une terre sauvage, presque impénétrable dès que l'on s'éloigne de ses côtes.

Sa position centrale ainsi que ses richesses naturelles en ont pourtant fait depuis des millénaires un point de passage et un enjeu stratégique pour les Phéniciens, les Piémontais, les Génois face aux Pisans, puis les Espagnols. En témoignent son riche héritage mégalithique, antique et médiéval, ses nombreuses églises romanes, gothiques ou baroques.

La Sardaigne recèle des trésors : des plages parmi les plus belles de la Méditerranée, des gorges spectaculaires, de vastes zones balnéaires et des massifs préservés qui en font le paradis des randonneurs, des adeptes d'escalade, de plongée et de sensations fortes ; et, enfin, une gastronomie raffinée accompagnée de vins prisés à travers le monde entier.

Votre programme divers et varié, préparé par Jean-Claude Calif votre responsable, est joint à cette circulaire.

HÉBERGEMENT :

Vous serez logés au village Club LOOKEA d'Agrustos en formule tout inclus. Situé à 35 km d'Olbia, cet hôtel Club au style méditerranéen est niché au cœur de magnifiques jardins fleuris et d'une pinède face à la mer. Cet établissement dispose aussi d'un accès wifi. Vous serez installés dans des chambres doubles ou twin agréablement situées au milieu d'une riche végétation. La plupart dispose de deux entrées et d'une véranda : climatisation, téléphone, coffre-fort, TV, frigo, salle d'eau et sèche-cheveux.

En ce qui concerne la restauration, les repas seront servis à l'assiette. Vous pourrez déguster des spécialités sardes, produits de la mer et profiter également de dîners à thème. Pour votre information, le bar sera ouvert de 10 heures à minuit. Dans la formule tout inclus, vous aurez la possibilité de bénéficier de tous les en-cas, eau filtrée, sodas, jus de fruits, vin et bière pression, vermouth, anisette, thé, café.

INFORMATIONS PRATIQUES :

Vous devez impérativement être munis de votre carte nationale d'identité ou de votre passeport en cours de validité. Ces derniers doivent être valables au moins six mois après la date de fin du séjour et comporter les pages nécessaires pour recevoir les cachets d'entrée et de sortie du pays. Si toutefois, ces pièces ne sont plus à jour, nous vous invitons à vous rendre au service de l'état civil de votre commune pour effectuer ces démarches administratives. Il vous conviendra de compter trois semaines pour les obtenir.

Par mesure de précaution, n'oubliez pas de demander à votre Centre de Sécurité Sociale la carte Européenne d'Assurance Maladie, afin de pouvoir vous faire rembourser vos soins; en espérant que vous n'en ayez pas l'utilité. Étant donné que dans certains centres, l'obtention de cette carte demande un délai d'un mois, n'hésitez pas à effectuer cette formalité bien avant votre départ.

Les côtes de la Sardaigne bénéficient d'un climat Méditerranéen, avec des étés chauds à l'intérieur des terres, adoucis par l'air marin sur les côtes. Le printemps est très agréable et l'hiver court et doux.

L'euro est la monnaie légale. L'italien est la langue officielle mais le français et l'anglais sont parlés dans les hôtels et les lieux touristiques. Le voltage électrique est de 220 volts.

Nous vous demandons de nous faire parvenir un certificat médical daté de moins d'un mois avant le commencement du séjour vous autorisant la pratique des activités sportives et de plein air. Attention, les régimes ou intolérances alimentaires doivent y figurer également. Si le document requis n'est pas fourni, seule la responsabilité du participant pourra être mise en cause en cas de problèmes médicaux éventuels qu'ils soient alimentaires ou lors des activités extérieures. Nous vous rappelons par ailleurs que vous devez être autonomes pour gérer votre traitement médical. Dans le cas contraire, l'Association Les Joyeux Mirauds ne prend pas en charge la distribution de médicament et de ce fait, seuls des professionnels de santé peuvent accomplir ces actes médicaux. Vous devrez vous acquitter de leurs honoraires entièrement à votre charge. Dans ce cas, n'oubliez pas les documents s'y afférant. « Carte vitale, prescription médicale ETC. ». L'organisation de vos soins étant totalement sous votre responsabilité, merci d'informer l'organisateur de votre manifestation des horaires de passages des professionnels de santé.

Pour des questions de responsabilités et parce qu'il ne nous est plus possible d'administrer quel que soit le médicament, nous vous préconisons de mettre dans vos bagages un nécessaire de pharmacie. (Maux de transports, anti inflammatoire, anti diarrhées, anti vomissements, désinfectants, pansements, bandages, de quoi traiter les ampoules, ETC., crèmes solaires et après-solaire).

Pour profiter au mieux du soleil de la Sardaigne, et pour pouvoir vous rafraîchir dans les différents lieux de baignade, n'oubliez pas d'emporter dans vos bagages votre maillot de bain, votre crème solaire, des lunettes de soleil et une casquette !

Avant votre inscription, il est INDISPENSABLE aux personnes présentant des petits problèmes de santé ou ayant un léger handicap associé à la déficience visuelle de prendre contact avec le responsable de la manifestation choisie de façon à bien évaluer le niveau de difficultés durant les nombreuses activités programmées. Toutefois, concernant les activités, le responsable de la manifestation pourra à tout moment statuer sur le bienfondé de la prise de décision du participant.

TARIF ET PAIEMENT :

Le tarif de ce séjour est de 1 450,00€ pour les personnes déficientes visuelles et de 950,00€ pour les accompagnateurs valides.

Un supplément de 210,00€ pour la semaine vous sera demandé si vous désirez une chambre individuelle. (Attention, les single étant en nombre très limité, elles seront attribuées aux premiers demandeurs.)

Ce tarif comprend :

Transports :

- L'assistance LOOK-VOYAGES au départ de PARIS Orly Sud ;

- Le vol PARIS OLBIA PARIS sur vol direct spécial ;
- Les taxes d'aéroport obligatoires ;
- Le transport en autocar climatisé.

Hébergement et repas :

- Cocktail de bienvenue ;
- Formule tout inclus ;

Activités et autres services

- Les services d'un guide francophone pendant tout le séjour ;
- Les visites et excursions mentionnées au programme (entrées incluses) ;
- L'assurance responsabilité civile ;
- Les garanties personnelles de chacun des voyageurs (assistance - rapatriement frais médicaux) ;
- La garantie annulation.

(Fonds de garantie financière assurés par assurance GROUPAMA)

- Une pochette de voyage et son guide touristique ;

Ces mêmes tarifs ne comprennent pas :

- Le mode d'acheminement aller-retour de votre domicile au lieu de rendez-vous, quel qu'il soit ;
- Les dépenses à caractère personnel telles que les boissons hors formule tout inclus ;
- La chambre individuelle dont le supplément s'élève à 210,00€ ;
- Les éventuelles communications téléphoniques passées depuis la chambre de l'hôtel ni les consommations prises dans la chambre.

Afin de rendre votre inscription effective, nous vous invitons à nous verser le plus rapidement possible 30% de la totalité de votre séjour : soit 435,00€ pour les personnes déficientes visuelles et 285,00€ pour les accompagnateurs.

Ce montant doit être versé le plus rapidement possible car le nombre de places est limité. Vous avez jusqu'au 15 janvier 2018 inclus pour vous inscrire, date à laquelle il ne nous sera plus possible de prendre qui que ce soit.

Vous pouvez payer par chèque libellé à l'ordre des Joyeux Mirauds et envoyé à l'adresse mentionnée en tête, ou par virement bancaire dont les coordonnées vous seront communiquées sur simple demande. Pour tout virement bancaire, merci de bien vouloir nous faire parvenir par courriel ou par la poste une copie de l'ordre de virement dès l'exécution de ce dernier.

Le paiement par chèques vacances est possible selon les conditions suivantes :

Remarque : Seules les activités / manifestations peuvent être réglées avec des chèques vacances et afin de ne pas faire supporter à la trésorerie de l'Association des frais dus à l'ANCV par ce type de paiement, l'Association appliquera un surcoût au tarif initial de l'activité / manifestation aux participants qui auront opté pour ce moyen de règlement et à chacun des paiements selon le barème suivant :

- De 01,00€ à 990,00€, (+ 10,00€) ;
- De 1.000,00€ à 1.990,00€, (+ 20,00€) ;
- De 2.000,00€ à 2.990,00€, (+ 30,00€) ;
- De 3.000,00€ à 3.990,00€, (+ 40,00€) et ainsi de suite.

Attention, en cas d'annulation de votre participation à une manifestation organisée par l'Association Les joyeux Mirauds, seules les conditions notifiées dans le règlement intérieur à votre disposition sur simple demande seront prises en compte.

À partir du moment où l'Association Les Joyeux Mirauds a validé votre inscription correspondant au document rempli par vos soins concernant ce séjour en Sardaigne, des frais de 50,00€ seront appliqués pour tout changement avant les 60 jours légaux notifiés dans les conditions générales du Tour-Opérateur. (Annulation, changement de chambre de double / twin en single ou vis vers ça...).

Échéancier d'annulation pour tout le monde

- Avant 60 jours du départ : 50 euros par personne pour tout changement à votre inscription ;
- De 60 à 31 jours du départ 20% du tarif total ;
- De 30 à 21 jours du départ 50% du tarif total ;
- De 20 à 7 jours du départ 80% du tarif total ;
- À moins de 7 jours du départ 100% du tarif total.

Les paiements échelonnés sont bien entendu acceptés ! Toutefois, le solde de votre séjour devra nous être réglé le vendredi 23 mars 2018 au plus tard. Pour des questions d'organisation et de logistique, merci de bien vouloir respecter impérativement ces dates.

Dans la mesure où ce séjour se déroule en 2018, vous devrez verser à l'Association Les Joyeux Mirauds une cotisation annuelle d'un montant minimum de 30,00€ afin de participer à ce séjour. Celle-ci vous permet de bénéficier des services de l'Association. Pour ce faire, il est impératif que vous remplissiez la partie adhésion intégré au bulletin d'inscription et que vous le fassiez parvenir en même temps que votre paiement. Si vous ne le possédez pas, vous pouvez soit le télécharger sur notre site internet www.lesjoyeuxmirauds.fr soit nous le demander afin que nous vous l'envoyions.

Des audiophones sont proposés par notre association (moyennant une caution de 100,00€). Attention, l'utilisation de ces appareils permet de faciliter vos déplacements, ils sont destinés aux accompagnateurs comme aux déficients visuels. Pour des questions d'hygiène et pour votre confort personnel nous vous conseillons vivement de venir avec votre propre oreillette. Dans le cas contraire l'association pourra vous en prêter une mais si cette dernière venait à être endommagée, la somme de 10,00€ devra être retenue sur votre caution. Il vous sera également possible d'en acheter une toujours au prix de 10,00€ auprès de l'Association.

Durant ce séjour, nous demandons aux accompagnateurs de guider pendant chaque déplacement deux personnes non-voyantes. Pour maintenir une bonne convivialité au sein du groupe, veillez à changer régulièrement de participants.

Nous vous conseillons d'arriver la veille au soir. Si vous le souhaitez, des solutions d'hébergement à votre charge vous seront proposées. Un hôtel Ibis se trouve juste à côté du terminal Orly Sud de l'aéroport. (Tel : 01 56 70 50 50).

INFORMATIONS AERIENNES :

Le regroupement aura lieu le 4 mai 2018 au terminal Orly Sud au service Assistance PMR des aéroports de Paris ; l'accès est situé Porte B. Si vous arrivez en transport spécialisé, taxi ou avec une personne qui vous accompagne en voiture, une borne d'appel bleue est située à proximité de celle-ci où un agent du service PMR pourra vous récupérer lorsque vous appuierez sur le bouton.

Vous voyagerez aller/retour sur vol spécial dont les horaires ne nous ont pas encore été communiqués. Pour le retour prévu le 11 mai 2018, Transfert à l'aéroport d'Olbia dans la journée, assistance à l'embarquement, envol pour Paris.

Les personnes ayant confirmé leur inscription auront des informations complémentaires afin d'organiser leur voyage jusqu'au lieu de rendez-vous.

Le poids de votre bagage que vous pouvez apporter avec vous en cabine ne doit pas dépasser 10 kilos soit une dimension de 50/25/35 et ne doit pas contenir :

- D'objet tranchant ou pointu comme poinçon, couteau, lime et coupe-ongle, lame de rasoir, etc...
- Aucun liquide quel qu'il soit, même bouteille d'eau. Les médicaments avec ordonnance obligatoire doivent être scellés dans un sachet plastique style sac de congélation de 20 cm sur 20 maximum ;
- Pas de tube tel que pommade, crème, rouges à lèvres, gels douche, etc. Tout liquide ou autre tube du genre cité ci-dessus détecté sur vous, sera immédiatement vidé sur place par les services de sécurité de l'aéroport.

Pour les personnes nécessitant un traitement obligatoire, prévoyez deux ou trois jours de traitement supplémentaires au cas où les bagages seraient retardés pour la livraison ou autres péripéties. Nota, pour les personnes diabétiques nous prévenir pour qu'on effectue les démarches auprès de la compagnie aérienne.

Pour tout le reste, veuillez le mettre dans votre bagage de préférence fermé à clef qui ira en soute. Ce dernier ne doit pas dépasser 20 kilos.

Nous vous rappelons que tous vos bagages doivent être clairement marqués de votre nom, prénom, adresse postale et d'un numéro de téléphone de préférence. Eh oui, plus facile de vous joindre si votre bagage est perdu !

Une petite astuce est de mettre une feuille avec toutes vos coordonnées complètes dans votre bagage au cas où ce dernier serait égaré et les étiquettes extérieures arrachées.

Les chiens-guides seront bien entendu admis à raison de deux maximums par vol et dans la mesure où les personnes non-voyantes maîtrisent parfaitement leur compagnon. Une parfaite autonomie avec son chien-guide est donc très fortement souhaitée afin de ne pas risquer de mettre sa propre vie en danger, et encore moins celles des autres, ce qui est passible de poursuites judiciaires. L'association ne peut, en effet, être tenue responsable de telles imprudences.

Pour toute information complémentaire relative à ce séjour, n'hésitez pas à nous contacter au 06 12 90 31 05 ou par e-mail : lesjoyeuxmirauds@yahoo.fr .

Nous espérons que cette escapade sur l'île de la Sardaigne saura vous satisfaire en émotions et que vous reviendrez la tête remplie de belles images de cette virée méditerranéenne.

Bien amicalement,

Le Comité

Margareth, Naziha, Jean-Claude, Pascal et Pierre

L'association a pour objectif de lutter contre l'isolement des personnes en situation d'handicap visuel en leur proposant des activités culturelles et de loisirs, ceci dans un esprit de convivialité, d'amitié et de partage ; cependant, elles se doivent d'être autonomes dans les actes essentiels de la vie quotidienne et en capacité de participer aux activités.

Numéro Siret : 501 295 190 000 26

Agrément V.A.O. 2015365-0002

LES JOYEUX MIRAUDS, Association loi 1901 sans but lucratif, reconnue d'intérêt général en janvier 2008.